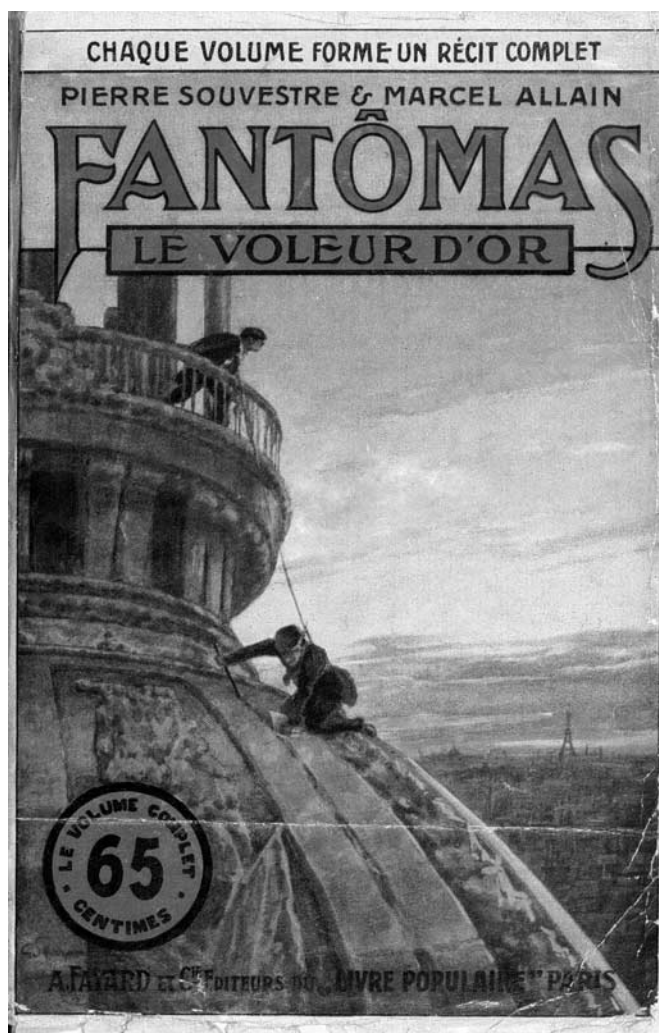


La naissance du roman policier au XIX^e siècle

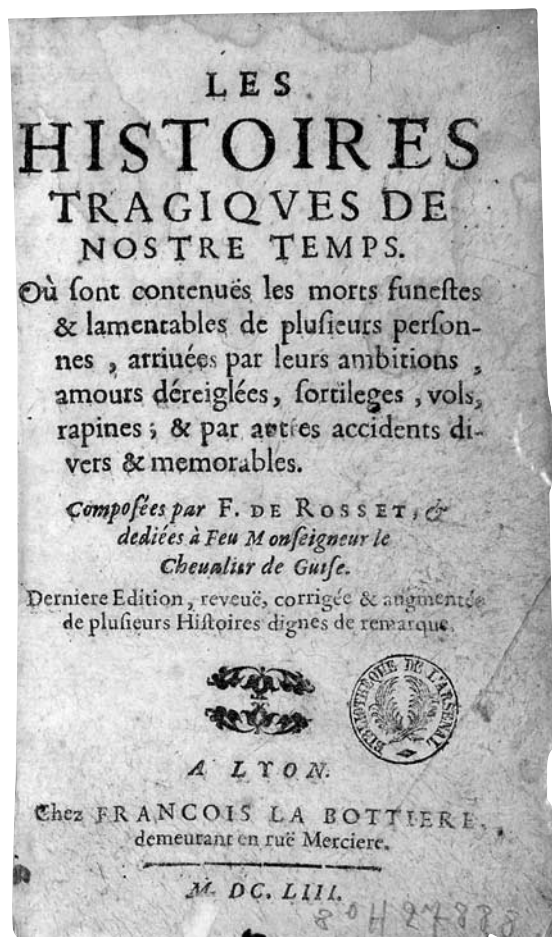
ON CONSIDÈRE généralement que le roman policier est né dans la seconde moitié du XIX^e siècle, à la suite des textes précurseurs d'Edgar Allan Poe, «Double assassinat dans la rue Morgue», «La Lettre volée» et «Le mystère de Marie Roget» parus de 1841 à 1844. Les romans de Wilkie Collins et d'Émile Gaboriau sont publiés dans les années 1860, ceux de Conan Doyle dans les années 1880 puis ceux de Gaston Leroux et de Maurice Leblanc au début du XX^e siècle. Enfin la série des *Fantômas* de Marcel Allain et Pierre Souvestre commence en 1911¹. Dans tous ces romans, on trouve les éléments constitutifs du genre, à savoir une énigme associée en général à un meurtre, et un détective qui mène l'enquête pour résoudre l'énigme. Ce détective peut être un policier : c'est le cas dans les romans de Gaboriau dont le héros est le policier Lecoq. Mais l'investigation est parfois menée par un jeune homme de bonne famille comme le chevalier Dupin de Poe, un gentleman esthète et opiomane, un cambrioleur de charme ou un journaliste comme Rouletabille.

Nous nous intéresserons ici à la naissance du genre policier, c'est-à-dire à ce qui a précédé son apparition et a pu lui servir d'inspiration. Le goût pour le crime n'est pas nouveau. Sans remonter jusqu'au début du XVII^e siècle et aux *Histoires tragiques de notre temps* de François de Rosset qui relatent toutes sortes d'affaires sanglantes, ou à la littérature de gueuserie décrivant le monde des voleurs et des criminels avec sa hiérarchie et son langage, l'argot, il faudrait citer deux grandes séries de *Causes célèbres* qui paraissent au XVIII^e siècle et sont représentatives de la littérature judiciaire de l'époque. Rédigées par des avocats, elles connaissent un grand succès et sont vendues par souscription dans toute l'Europe. La première est rédigée à partir de 1734 par Gayot de



Pierre Souvestre et Marcel Allain, *Le Voleur d'or*, A. Fayard, coll. «Fantômas», n° 28, 1913
BNF, Littérature et Art

¹ Voir Jean-Claude Vareille, *L'Homme masqué, le justicier et le détective*, Lyon, PUL, coll. «Littérature et idéologies», 1989.



François de Rosset, *Les Histoires tragiques de notre temps*, La Bottière, 1653

BNF, Arsenal, 8 H 27888

Dès le XVII^e siècle, les chroniqueurs judiciaires jouent sur l'appétit du public pour le crime et les histoires sordides, creusent du feuilleton deux siècles plus tard.

Pitaval, avocat au Parlement de Lyon, et comprend dix-huit volumes et la seconde, intitulée *Causes célèbres, curieuses et intéressantes*, est publiée par Richer et des Essarts, également avocats, de 1772 à 1789². Chaque volume regroupe un certain nombre d'affaires judiciaires particulièrement retentissantes. Il est vrai que les crimes y sont moins représentés que les querelles d'héritage et les procès pour escroquerie mais quand il s'agit d'affaires criminelles, elles donnent lieu, surtout dans la série de Richer et des Essarts à une mise en

forme qui annonce déjà le récit d'enquête. Comme le déclarent les deux auteurs : « Nous allons tâcher de mettre sous les yeux de nos lecteurs les obstacles qui ont tenu la vérité si-long-tems cachée ; et les routes par lesquelles elle s'est enfin fait jour³. » Par exemple, dans une affaire où un homme est accusé d'avoir voulu assassiner son frère en lui faisant envoyer un colis piégé, c'est un véritable dossier qui est fourni au lecteur : circonstances de l'attentat, indices, dépositions de témoins, témoignages d'experts en écriture, lettre de la victime tentant d'innocenter son frère. Faute de preuves suffisantes, l'accusé n'est pas condamné à mort mais il est envoyé aux galères⁴.

Ces deux séries sont destinées avant tout aux juristes et aux gens du monde. Il existe aussi au XVIII^e siècle toute une littérature criminelle qui s'adresse au public populaire, feuilles volantes, chansons et complaintes, almanachs, gravures et brochures de la Bibliothèque bleue vendus par colportage dans les rues au moment des exécutions. Cartouche et Mandrin, Desrues l'empoisonneur, la dame Lescombat qui fit assassiner son mari par son amant en 1753 sont les héros de cette littérature. Il faut reconnaître que ces textes se rapprochent moins par leur écriture des romans criminels modernes que des Vies de saints, bien que la comparaison semble paradoxale. Comme les Vies de saints, les histoires de brigands de la Bibliothèque bleue s'inscrivent dans une dimension mythique et répondent aux schémas narratifs de la tradition orale. On retrouve sans cesse le même canevas romanesque : une naissance et une enfance accompagnées de signes prémonitoires et funestes, les premiers forfaits, les actions d'éclat et la mise en scène du supplice. Si la morale est sauve puisque le bandit est puni, le portrait qu'en fait la littérature de colportage est toujours ambivalent et comporte une part de fascination.

La Révolution change la donne, à la fois du point de vue des textes judiciaires et de la littérature. Le souci d'hygiène publique déjà présent dans les années 1780, comme l'attestent les écrits de médecins et d'urbanistes⁵, s'accompagne d'une volonté intense de contrôle social. Classes populaires et classes urbaines sont assimilées aux classes dangereuses. Ainsi que l'écrit Dominique Kalifa, « le XIX^e siècle fut obsédé par la question du crime⁶ ». La Préfecture de police est créée en 1800, le Code pénal promulgué en 1810 tandis que, tout au long du siècle, se développe

² Voir Hans Jürgen Lüsebrink, *Les Représentations sociales de la criminalité en France au XVIII^e siècle*, Paris, EHESS, 1983. ³ *Causes célèbres, curieuses et intéressantes*, Paris, [Lacombe], 1774, t. X, XXII^e cause : « Affaire Calas ». ⁴ *Ibid.*, 1773, t. I, « Première cause : Frère accusé d'avoir voulu, par le moyen d'une machine infernale qu'il avait fabriquée, ensevelir son propre frère sous les ruines de la maison qu'il habitait », p. 3-127. ⁵ Voir Alain Corbin, *Le Miasme et la jonquille : l'odorat et l'imaginaire social, XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Aubier Montaigne, 1982. ⁶ Dominique Kalifa, *Crime et culture au XIX^e siècle*, Paris, Perrin, 2005, p. 9.

le sentiment que la criminalité envahit de plus en plus l'espace public. En 1836 paraît le rapport de Parent-Duchâtelet, membre du Conseil de salubrité de la ville de Paris, sur les égouts et la prostitution, et un peu plus tard celui de Frégier, chef de bureau à la préfecture de la Seine, sur les classes dangereuses⁷. Les premières enquêtes sociales et statistiques sont entièrement consacrées à la question de la sécurité urbaine et de la salubrité publique. La grande machine administrative à fabriquer les exclus, étudiée par Michel Foucault, est en marche⁸.

C'est dans ce contexte que paraissent en France les premiers romans noirs ou romans gothiques dont la mode est venue d'Angleterre et dans lesquels on trouve le goût du mystère et l'attrance pour le détail horrible. Comme le dit Sade dans son « Idée sur les romans », le roman noir est né des périodes de troubles : « [Ce genre] devenait le fruit indispensable des secousses révolutionnaires, dont l'Europe entière se ressentait. [...] Il n'y avait point d'individu qui n'eût plus éprouvé d'infortunes, en quatre ou cinq ans, que n'en pouvait peindre en un siècle le plus fameux romancier de la littérature; il fallait donc appeler l'enfer à son secours, pour se composer des titres à l'intérêt, et trouver dans le pays des chimères ce qu'on savait couramment, en ne fouillant que l'histoire de l'homme dans cet âge de fer⁹. » *Le Moine* de Lewis publié en 1796 est la meilleure illustration du genre : fantômes, jeunes filles victimes de sombres machinations, personnages machiavéliques et criminels, véritables génies du Mal hantent cette littérature dont le décor est principalement constitué de souterrains et de caveaux, de forêts sombres, de grottes, de châteaux du Moyen Âge et de couvents en ruine. Parfois le personnage malfaisant est un brigand, comme dans « Faxelange » de Sade et le caveau devient, dans ce cas, à la fois le lieu où il enferme sa jeune épouse et la cachette où s'entasse son butin. *Northanger Abbey*, de Jane Austen, publié en 1803, rend bien compte de cette thématique mais cette fois sur le mode de la dérision. Catherine, l'héroïne du livre, est persuadée qu'une femme est séquestrée à Northanger Abbey et elle est bien décidée à partir à sa recherche. Mais cette détective en herbe a décidément lu trop de romans car tout est le fruit de son imagination...

Le mélodrame, variante populaire du roman noir, va bientôt transporter dans les théâtres du boulevard du Temple cet intérêt pour les histoires sinistres et leur donner toute leur ampleur. L'intrigue est souvent la

même : des innocents, en général des enfants ou de timides jeunes filles, sont persécutés par des individus qui leur veulent du mal mais, heureusement, un héros intervient à la dernière minute et fait triompher la justice. Histoires d'enfants trouvés et de fausses identités, travestissements, mais aussi meurtres et escroqueries forment la trame de ces pièces au point que le boulevard du Temple est bientôt appelé le boulevard du Crime. La pièce qui connut le plus grand succès dans ce genre fut certainement *L'Auberge des Adrets*, représentée pour la première fois à l'*Ambigu comique* en 1823, qui tint l'affiche pendant une dizaine d'années et inspira plus tard à Balzac son roman *L'Auberge rouge*. Ce mélodrame se déroule dans une auberge où se sont introduits deux prisonniers évadés des prisons de Lyon dont l'un est le fameux Robert Macaire, interprété par l'acteur Frédérick Lemaître. L'intéressante particularité de la pièce est que le beau rôle est tenu précisément par le bandit, bien que ce soit un voleur et un assassin. Ainsi que le rappelle Paul Féval dans *Les Habits noirs* : « En 1825, les drames de la Cour d'assises n'avaient de rivaux qu'au théâtre, et le roman-feuilleton, cette puissance que de maladroits moralistes affectent de rabaisser au lieu de l'utiliser, était encore à naître¹⁰. »

Parallèlement au roman noir et au mélodrame se développent une littérature et surtout une presse judiciaire dont on ne trouve pas l'équivalent dans les siècles précédents. Le changement fondamental au début du XIX^e siècle est le fait que les procès, en particulier les procès criminels qui se déroulaient à huis clos sous l'Ancien Régime, deviennent publics, ce qui permet à la presse de s'en emparer. *La Gazette des tribunaux* est publiée à partir de 1825 et par ailleurs la chronique judiciaire devient très vite une rubrique centrale dans la presse du XIX^e siècle. Elle est souvent tenue quotidiennement par des journalistes proches du milieu du Barreau qui rendent compte des procédures et de la manière dont elles conduisent à une inculpation éventuelle. Une rubrique intitulée « Faits divers » apparaît dans la presse dès la Monarchie de Juillet mais elle regroupe alors avec les affaires criminelles toutes sortes d'événements liés à la vie quotidienne¹¹. Même les feuilles volantes du XIX^e siècle, les « canards » criminels vendus par colportage, citent désormais la presse judiciaire. C'est le cas d'un canard populaire publié en 1846 et intitulé *Arrêt de la Cour d'Assises de la Loire-Inférieure qui condamne aux Travaux forcés à perpétuité, et à l'Exposition, le nommé*

7 J.-Cl. Vareille, *op. cit.*, p. 41. 8 Michel Foucault, *Folie et déraison. Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon, 1961; *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975. 9 Donatien Alphonse François de Sade, *Les Crimes de l'amour, nouvelles héroïques et tragiques, précédés d'une Idée sur les romans...*, Paris, Massé, an VIII [1800]. 10 Paul Féval, *Les Habits noirs*, Paris, Librairie Hachette, 1863, p. 68-69. 11 Voir D. Kalifa, *op. cit.*, p. 135.



Ponson du Terrail, *Rocamboles joue et gagne*, Dumas, 1949

BNF, Arsenal, 8 Delta 13522

Rédition de la fin des années 1940 pour un personnage né en 1853 et qui a laissé son nom dans le langage quotidien : Rocamboles.

Julien Landais, atteint et convaincu d'empoisonnement sur sa Femme et un de ses Enfants. Dans ce canard qui indique sa source, *La Gazette des tribunaux*, le lecteur est informé de toutes les circonstances de la tentative d'empoisonnement (lieu, heure, nature du poison, etc.), et assiste au lent déroulement de l'enquête¹². Le décalage se creuse avec l'ancienne Bibliothèque bleue devenue de plus en plus archaïque.

Or c'est du mélodrame et de la presse que sont nés les premiers romans-feuilletons, et plus tard les romans policiers. Dans *L'Affaire Lerouge* de Gaboriau parue en 1865, on trouve encore la thématique propre au mélodrame : une histoire de substitution d'enfant menace

la paix des familles et la transmission des héritages. Heureusement le policier Lecocq veille, figure de l'ordre vaguement inquiétante, homme «aux muscles d'acier» et aux déguisements multiples. Quant aux *Mystères de Paris* d'Eugène Sue publiés à partir de 1842 dans le *Journal des Débats*, qui connurent une dizaine de rééditions du vivant de son auteur, ils renouent avec les lieux souterrains et maléfiques du roman gothique quand ils évoquent la géographie du Paris criminel. À la suite des *Mystères de Paris*, *Les Mohicans de Paris* d'Alexandre Dumas et plus tard *Les Dramas de Paris* de Ponson du Terrail dont le héros est Rocamboles, s'inspirent d'une thématique commune qui est celle du monde des bas-fonds, monde nocturne et puissamment organisé de la criminalité urbaine, sorte de double malfaisant du monde qui s'agit à la surface.

Tous ces grands romans populaires sont des romans criminels. Ils ont partie liée avec la presse du point de vue éditorial puisqu'ils paraissent en feuilletons mais aussi du point de vue de leur écriture. L'effet de suspense des récits et les multiples rebondissements viennent de leur segmentation nécessaire en épisodes. Il en est de même pour les premiers romans policiers. Non seulement ils paraissent tous en romans-feuilletons, mais leurs auteurs sont souvent journalistes : *L'Affaire Lerouge* est publiée dans *Le Pays* où Gaboriau est journaliste, puis dans le très populaire *Petit Journal* en 1866 comme quelques années plus tard le *Dossier 114* et le *Crime d'Orcival*. Gaston Leroux est grand reporter au *Matin* mais c'est dans le journal de Pierre Laffitte, *Je sais tout*, qu'il fait paraître en feuilleton *Le Mystère de la chambre jaune* en 1907. Dans ce même journal avaient été publiées deux ans auparavant les aventures d'Arsène Lupin.

Les récits doivent par ailleurs répondre à des questions que se pose tout bon journaliste de faits divers : où, quand, pourquoi, comment, un crime a-t-il été commis et par qui? Mais à cela s'ajoute un élément qui est propre au genre policier et n'apparaît pas dans les romans populaires que nous venons de mentionner. Il s'agit de la dimension cérébrale des récits, du fait que la lente accumulation des preuves et la recherche de la vérité comptent plus que les crimes eux-mêmes. L'enquête devient la matière même des romans et cela n'a rien d'étonnant dans un siècle qui accorde tant d'importance à l'observation, à l'investigation scientifique et à l'expérimentation. Le policier ou le détective se penchent ainsi sur les bizarreries de la nature humaine, comme ils examineraient au microscope des insectes avec leurs zones

¹² Arrêt de la Cour d'Assises de la Loire-Inférieure, Paris, Chassaignon, 1846.

d'ombre et leurs monstruosités. Mais le microscope ou la loupe de Sherlock Holmes ne suffisent pas. Il faut aussi du «flair», parfois presque un sixième sens pour pister le malfaiteur dans la forêt des villes. Il faut surtout une puissance de raisonnement qui fait de l'enquêteur presque un surhomme. Le chevalier Dupin, dit E. A. Poe, possède «une aptitude analytique particulière». Il ressemble en cela aux héros des grands romans populaires du XIX^e siècle, Dantès dans *Monte Cristo*, Nemo, Rodolphe dans *Les Mystères de Paris*, tous ces justiciers omniscients dont l'intelligence les place au-dessus de la mêlée.

Une autre dimension importante est l'association avec le jeu et l'interprétation des codes. C'est particulièrement net dans «Double assassinat dans la rue Morgue» où la plupart des éléments des futurs romans policiers sont déjà présents, y compris l'énigme du meurtre dans une chambre close qu'on retrouvera dans *Le Mystère de la chambre jaune* et dans «Le ruban moucheté» de Conan Doyle. La nouvelle commence ainsi : «De même que l'homme fort se réjouit dans son aptitude physique [...], de même l'analyste prend sa gloire dans cette activité spirituelle dont la fonction est de débrouiller. Il tire du plaisir même des plus triviales occasions qui mettent ses talents en jeu. Il raffole des énigmes, des rébus, des hiéroglyphes; il déploie dans chacune des solutions une puissance de perspicacité qui, dans l'opinion vulgaire, prend un caractère surnaturel.» L'enquête criminelle, en même temps qu'elle rend service à la collectivité, permet ainsi à l'esprit de déployer sa capacité de raisonnement et de déduction comme dans un jeu d'échecs. Le bon détective n'est pas seulement celui qui sait relever les indices, il est celui qui

imagine qui, comment et où le meurtrier frappera lors de son prochain coup. Le lecteur entre lui aussi dans le jeu. Plus que dans tout autre forme de récit, il est appelé à comprendre les signes, à faire fonctionner son sens logique. Les compagnons des détectives, le narrateur auprès de Dupin, Watson avec Sherlock Holmes, agissent comme des substituts du lecteur en relançant sans cesse un dialogue qui est presque une maïeutique.

On pourrait considérer qu'Edgar Allan Poe a presque tout inventé et qu'il est l'héritier génial du roman noir, de la presse judiciaire et du feuilleton. Sherlock Holmes, par exemple, doit beaucoup au chevalier Dupin qui trouvait la solution des énigmes de préférence la nuit, tout en fumant à la lueur de bougies parfumées. En plaçant le crime au début du récit et en donnant à l'enquête, dans sa dimension cérébrale, une place essentielle, Poe jette les bases de ce qui deviendra le principe d'écriture de la plupart des romans policiers, c'est-à-dire une progression narrative en *flash-back*, destinée à reconstruire une vérité d'avant le temps du crime. Il laisse cependant de côté la dimension sociale de l'acte comme transgression et révolte, une composante importante des romans populaires. C'est cette thématique-là que d'autres exploiteront dans les années 1860, au moment où les premiers romans policiers français paraissent, en même temps que les premiers romans d'aventures et les romans coloniaux. Dans cette littérature, l'identification se fait entre la chasse à l'homme dans les villes françaises et celle qui se pratique dans l'Ouest américain. Colette se souviendra dans *L'Ingénue libertine* des «apaches» des fortifs, ces mauvais garçons qui font rêver les jeunes filles à la vie trop sage.